



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

Fondation Amani Harmonic (Amani Harmonic Foundation), à Pully, avenue Général-Guisan 85, c/o Olivier Verrey, 1009 Pully, CH-550-1064355-0. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 7 décembre 2009. But: la fondation a pour but d'encourager la guérison et la transformation par des changements de perception au niveau de la conscience tant sur le plan individuel que communautaire. Par l'utilisation thérapeutique et l'intégration de modalités de guérison non invasives (incluant la résonance harmonique, la contemplation intérieure, la visualisation et l'écoute profonde, la fondation encouragera l'exploration et l'usage de sons et de musique, de lumière et de couleurs, dans les états positivement changeants de la conscience et du comportement. Pour réaliser ses buts la fondation soutiendra les projets suivants: recherche et développement de stratégies de guérison, de technologies et de ressources mêlant son, lumière, etc. (pour but complet cf. acte de fondation). Organisation: conseil de fondation de 2 membres au moins; organe de révision. Membres du conseil de fondation: Dreyer-Pigott Marilyn, de Zurich, à Thonon-les-Bains (France), présidente, avec signature individuelle, et Goodson Elizabeth, de et à Leysin, avec signature collective à deux. Organe de révision: Ofisa SA (CH-550-0067334-5), à Lausanne.

Registre journalier no 20835 du 16.12.2009 / CH-550.1.064.355-0 / 05410596